

La présente sera lue au prône de la messe paroissiale, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche ou jour de fête chômée, après sa réception.

Recevez, monsieur le curé, l'assurance de mon bien sincère attachement.

JOS. ARCHEV. DE QUÉBEC.

[Pour vraie copie.]

ED. LANGEVIN, Ptre. Sous-Secrétaire.

LES RADICAUX DE LA SUISSE.

La persécution anti-catholique s'est étendue jusqu'au canton des Grisons. Lorsqu'il y a un an, il s'assemblait une armée fédérale pour abattre le sunderbind, les catholiques de ce canton refusèrent de marcher contre leurs coréligionnaires, et le gouvernement cantonal, riant de justice, à la pureté de ce sentiment, ordonna lui-même de dispenser les catholiques de prendre les armes contre leurs frères.

Un fait remarquable s'est produit aux concours qui ont eu lieu dernièrement à l'Université de Londres pour les degrés universitaires: ce sont les catholiques qui l'ont emporté sur toutes les sectes protestantes; ils ont obtenu 47 nominations; les indépendants, 43; les anglicans, 27; les unitariens, 18; les anabaptistes, 12, et les presbytériens, 1.

Voici la circulaire que Mgr l'archevêque de Paris vient d'adresser aux curés de son diocèse:

Monsieur le curé, notre âme est plongée dans la douleur. L'église souffre dans son chef. La capitale du monde chrétien est en proie aux factions. Le sang a coulé à Rome, il a coulé jusque dans le palais de notre bien-aimé pontife Pie IX. Le vicar de Jésus-Christ commence sa passion il boit le calice amer de l'ingratitude qu'il avait entrevue le jour où son âme magnanime résolut d'opérer par la confiance, par l'amour, la rédemption de son pays.

Les événements qui ont ensanglanté Rome et couvert de deuil le monde catholique ne sont pas encore complètement connus. Mais nous en savons assez pour éprouver le besoin de répandre nos larmes avec nos prières devant Dieu.

Il tient dans ses mains le cœur des peuples. Puisse-t-il dissiper ces aveuglements, calmer les haines, apaiser les discordes civiles et confondre les complots des méchants!

Ces complots sont aussi vastes que ténébreux, et ceux qui les ourdissent n'en veulent pas au chef temporel d'un des plus petits États de l'Europe, ils en veulent surtout au chef du catholicisme. Pour asservir les peuples, ils voudraient briser les liens qui les unissent.

Mais Dieu ne permettra pas. Notre confiance dans l'issue de la lutte n'est pas douteuse. Seulement, puisse l'épreuve être abrégée! Et voilà ce qu'il faut aujourd'hui demander au ciel.

Espérons d'ailleurs que les nations catholiques comprendront le danger qui les menace, et qui menace avec la foi toutes les conquêtes de la liberté moderne et de la civilisation. La France surtout pourrait-elle souffrir qu'on l'attaquât ainsi dans ses intérêts les plus élevés? Si Rome est à la tête du catholicisme, la France en est le cœur et le bras.

Priions tous, monsieur le curé; les prêtres réciteront tous les jours à la messe l'oraison pro summo pontifice. Engagez les fidèles à joindre leurs prières aux nôtres. Que les saintes âmes s'unissent à nous par les communications ferventes. Plus tard, si les circonstances le demandent, nous ordonnons des prières publiques.

Recevez, monsieur le curé, l'assurance de mon sincère et bien affectueux dévouement.

MARIE-DOMINIQUE-AUGUSTE Archevêque de Paris.

District de Québec.

Ventes par le Sheriff Janvier 1849.

No 1228.—François Morcault, JOSEPH BROUSSEAU, cédant de St. Anselme. Une terre au dit lieu de deux arpents sur 30 bornée d'un côté à Antoine Boulin, et d'autre côté à Hubert Audette. Vente à la porte de l'église du lieu, le 3 janvier.

No 803.—John Maguire, vs FRANÇOIS DROLETTE, de St. Roch de Québec, menuisier. 1o. Un emplacement avec maison, côté nord de la rue Fleurié; 2o. Un emplacement au même lieu, avec maison; Vente à la porte de l'église de St. Roch, le 9 Janvier.

No 583.—Patrick Johnson, vs JACQUES CENDRON, de St. Roch de Québec; deux emplacements, rue des Prairies, faubourg St. Roch, avec maison sur un des dits emplacements. Vente, à la porte de l'église du lieu, le 15 janvier.

No 520.—Pierre Canac dit marquis, vs. ANTOINE BELANGER, fils, cultivateur de St. André. Une terre de 3 arpents sur 30; au 4e rang au lieu appelé Le Reste, bornée d'un côté, à François Bélanger, et d'autre côté à Pierre Ouellet. A la porte de l'église de St. André, le 9 Janvier.

No 1338.—Louis Carrier, vs. François Haine et son épouse de la Pointe-Lévy. Un emplacement au premier rang de 36 pieds sur 50, borné d'un côté à James Tibbits. Vente à la porte de l'église du lieu, le 15 janvier.

No 1655.—Philippe Légaré, vs. MICHEL TESSIER. Un emplacement au Faubourg St. Jean de Québec, de 37 pieds sur 35, borné d'un côté à François Trudel, et d'autre côté à Joseph Allard, rue St. Olivier, avec bâtisses. Au bureau du Sheriff, le 15 janvier.

No 1786.—Charles Racine, vs. NAZARE PARÉ de Québec, cabaretier. Un emplacement, faubourg St. Vallier de 40 pieds sur 60; borné d'un côté par Rees, et d'autre côté par J. B. Boucher et Joseph Mathieu, avec bâtisses. Vente à la porte de l'église de St. Roch, le 15 janvier.

JOSEPH LIONAIS, LUTHIER.

Rue St. Dominique, vis-à-vis chez Mr. Frs. Vallée, St. Roch.

L'HONNEUR d'informer le public qu'il a ouvert une boutique à l'endroit ci-dessus et qu'il est prêt à accepter toutes sortes d'ouvrages dans son art. Il se charge de la confection et de la réparation des instruments de musique de la manière la plus élégante et aux conditions les plus avantageuses.

DR. J. H. JONES, Chirurgien Dentiste.

PREND la liberté d'annoncer que sa présente visite à Québec se terminera jeudi le 28 courant. Dr. J. prend cette occasion d'avertir toutes personnes sujettes au mal de dent ou de genives de se munir d'une quantité de sa Lotion astringente, qui dans tous les cas leur apportera un soulagement instantané.

Le Dr. GARRIER,

Gradué de l'université d'Edimbourg,

Établi sa résidence dans une maison de M. H. GOWEN, dans la cité de la canotière près de la porte, où on pourra aussi en tout temps consulter sur les différentes branches de sa profession.

Avertissement.

TOUTS ceux des débiteurs des biens des Jésuites qui n'ont pas encore payé leurs cents et rentes, loyers, fermages, reutes constituées, lots et ventes, etc., etc. sont par le présent avertis pour la dernière fois.

que s'ils ne payent immédiatement au sousigné, ils seront tous poursuivis sans distinction et sans aucun autre avis.

LOUIS PANET, Agent.

RACINES BULBEUSES,

de l'établissement de H. Lange et Fils, HARLEM, HOLLANDE.

CONSISTANT en Hyacinthes, Tulipes, Safran, Narcisses, etc., etc. A VENDRE A TRES BAS PRIX, par J. MUSSON.

DONS DES INCENDIES DE QUÉBEC.

Bureau du recouvrement général, Montréal, 16 octobre 1848.

LES possesseurs des BONS DES INCENDIES DE QUÉBEC sont par le présent avis avisés que les six mois d'intérêt respectifs sur ces bons deviennent dus le 20 Octobre courant et le premier décembre prochain, et qu'ils seront payables soit à la Banque de l'Amérique Britannique du Nord à Québec, (pendant les deux mois à compter de chacune des dates susdites), soit à ce Bureau comme il conviendra aux porteurs de ces bons.

L. M. VIGER, Receveur Général.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE, à transporté son Établissement No. 2, RUE LA FABRIQUE, vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Près du Marché de la Haute-Ville, QUÉBEC.

Le sousigné VIENT DE RECEVOIR ET OFFRE EN VENTE AU PLUS BAS PRIX UN ASSORTIMENT.

d'Instruments de Musique

CONSISTANT en Cornets, Clarinettes et langage, Violons, Guitares et cordes, Flûtes et précepteurs.

Il a en main des PIANO-FORTES à VENDRE et à LOUER.

—AUSSI— Cannes, Boîtes à toilette, boîtes à ouvrage, Secrétaires, Brevettes, Brosses à cheveux; de à drap, à l'arbes, à sonillers, à ongles et dents; Razors, ciseaux, canifs; Pinettes, Triècles et jeu de cartes; D's et dominos; bandes de cuir, pour razor, bourses, livres de poche, Lédos; Compagnons.

Parfumeries, Consistant en une variété de parfums, huiles, savons, poudre à dents, entures pour les cheveux, Eau de Cologne etc.

Bijouterie. Jones, camifères, loquets, dés, épingles, chaînes, Vimagettes, tabatières et bracelets. Bagage de pêche dans toutes ses variétés, sacs de peau et de tapis, parapluies, et une nombreuse variété d'articles de goût.

—AUSSI—NOMMÉ AGENT pour les Célèbres médecines de GRAEFENBERG,

savoir: pilules végétales, absinthé de santé, onguent de la Montagne verte, la Poudre des enfants, le syrop de la dissenterie, la motion pour les yeux, composé de salsepareille etc.

Agent pour les pilules de Brawleth. Wm. HICKMAN. No. 26, Rue La Montagne, Basse-Ville. Québec, 15 décembre 1838.

A VENDRE PAR LE SOUSIGNÉ.

No. 4, RUE LA FABRIQUE.

Spermes d'Amérique et de Belmont, cire, Stéarique, mèches pour lampions, cire patente, chandelles de composition et de suif.

—AUSSI— Porter de Londres, en bouteilles et en quart. Ale d'Altoa, en quarts Whiskey écossais, de 7 ans

ET Raisins d'Espagne, Citrons, Prunes, raisins de Muscatel, en lits, Amendes, noix, noix d'Espagne, Currants; raisins Sultana, Citrons, Ecorces de citrons et d'oranges. W. LeCHEMINANT. Québec 15 Déc. 1848.

A VENDRE.

700 Q. UANTS de FLEUR examinée supérieure, Port Hope Mill Brand.

W. Hamiton, No. 63, rue St. Pierre, Québec 15 décembre 1848.

Mr. G. R. Browne, Architecte, surveillant et directeur, prend cette occasion d'annoncer aux citoyens de Québec qu'il est de retour en cette ville, et qu'il est entré en société avec J. P. M. LECOURT, écrivain, architecte et ingénieur civil. Les affaires seront de ce jour conduites sous le nom de

Browne et Lecourt,

ARCHITECTES & INGENIEURS CIVILS, &c., &c.

dans les bureaux présentement occupés par M. Lecourt, No. 29, Rue Buade, vis-à-vis le bureau de Poste.

B. & L. sont maintenant prêts à exécuter des PLANS pour édifices publics et particuliers, dans le goût le plus moderne, et fournissent des spécifications, des estimations détaillées, et surveillent aussi la construction à des prix modérés.

Ornements de paysage et de jardins de toutes sortes. On mesure les ouvrages de toutes descriptions.

Mr. Brown a l'honneur d'informer que depuis son absence de cette ville, il a été l'architecte de divers édifices publics en Canada, parmi lesquels sont:

La Banque de la Cité, Halle des Odd Fellows, Presbytère Unitarien, Théâtre Olympique, Montréal, Eglise presbytérienne Ecossaise, Chapelle presbytérienne, Lachine, Théâtre Royal, Toronto,

entre de nombreux édifices de particuliers dans le Haut et Bas-Canada. Québec, 13 décembre 1848.

BUREAU DU PRET AUX INCENDIES.

Chambre d'Assemblée, 14 Nov. 1848.

AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre par cent sur les débiteurs du Gouvernement livrés aux Incendies, le 1er Décembre 1847, écherra le 1er Décembre prochain.

Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, sur quoi le Caissier ou compteur de la Banque leur livra un certificat en double; l'un de ces certificats devra être présenté au sousigné et les parties mentionnées ci-dessus jusqu'à ce que leurs reçus respectifs aient été transmis à ce Bureau par le Receveur Général.

FELIX GLACKEMEYER.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois. Parapluies Français de Charente, pour tapis. Parfumerie de Lubin. Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec. J. & O. CREMAZIE, Rue la Fabrique, No. 12. Québec, 28 juin 1848.

Agents etc. Nous prions ceux de nos souscripteurs qui voudraient bien se constituer agent pour notre Journal dans leurs paroisses respectives, de vouloir bien nous le faire connaître au plutôt, afin que nous puissions publier une LISTE D'AGENTS, auxquels les autres abonnés s'adresseront soit pour payer ou recevoir le journal. Suivant nos conditions nous donnerons le journal gratis pendant une année, à ceux qui nous fourniront quatre abonnés nouveaux. Bureau du Journal } 14 Décembre, 1848.

AVIS à nos abonnés.

La prochaine Session Parlementaire sera mémorable dans les fastes de l'histoire du Canada. Les questions qui y seront soulevées sont d'un haut intérêt. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'horizon pour nous, ainsi préparons nous à nous mettre à la hauteur des circonstances. Le vaste champ d'observations qui se présente va donner au journal le plus grand intérêt. Nous publierons tous les débats de la Chambre d'Assemblée ainsi que les discours qui seront prononcés, indistinctement, sans nous occuper de quel parti appartiendront les orateurs.

Puis viendront d'intéressants débats sur

La Libre du Commerce, L'Education du peuple, Le Rappel de l'Union, Le Rappel des lois sur la navigation, La Libre navigation du St. Laurent, La Réforme Postale, etc., etc.

Nous recevons des abonnés pour le temps de la session.

Le journal ne sera pas expédié pendant la Session à ceux qui n'auront pas payé leur abonnement, d'ici à ce temps, et ce n'est que juste.

PROMAGÈDE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le John & Eleonore de Bordeaux, quelques ALEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE, Rue la Fabrique, No. Québec, 16 juin 1848.

John D. Tripp.

En adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec, les informe respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour Phiver à des conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur procurer tout le confort possible.

N. B. Conters et Lunach prêts sous le plus court délai. Québec, 1 décembre 1848.

Les Sagamos Illustres,

PAR M. BIDAUD.

PRIX 5s.

Cet ouvrage est en vente chez

J. & O. CREMAZIE.

No. 12 Rue la Fabrique.

Québec, 15 novembre 1848.

PRÉPARATION PRÉCIEUSE DE

SASEPAREILLE.

Le Dr. THOMAS CORBERT de la société des quakers de Canterbury N. H. ayant vendu aux sousignés le droit exclusif de vendre son SIROP CONCENTRÉ ET COMPOSÉ DE SASEPAREILLE, ils offrent à présent au public avec les plus amples témoignages de son étonnante efficacité. Il est distingué pour les cures merveilleuses qu'il a opérées dans des cas d'inflammations chroniques des organes digestifs, de Dyspepsie d'Indigestion, de jaunisse, de faiblesse et d'aigneurs de l'estomac, de désordre dans les fonctions de foie, d'Eruptions chroniques de la peau, d'Érysipèle et de toutes les affections scrofuleuses.

On trouvera par l'observation que plusieurs des maladies ci-dessus et surtout cette affreuse et fatale maladie, la Phytisie Pulmonaire ou la Consomption ont généralement pour origine un état scrofuleux du système; or pour guérir ces maladies il faut les attaquer à leur source. On verra aussi que les maladies du foie se rencontrent souvent chez les scrofuleux et qu'on les appelle maladies du foie. Il est bien établi qu'avant de pouvoir guérir complètement ces maladies du foie il faut faire disparaître cette diathèse scrofuleuse.

On a reçu des témoignages des médecins les plus distingués du pays qui recommandent cette médecine et l'emploient dans leur pratique; de plus des certificats de personnes qui ont été ramenées à la santé par sa vertu curative. Plusieurs certificats accompagnent la médecine dans un pamphlet mais les propriétaires n'ont pas cru devoir les introduire ici mais ils demandent au public de

LIRE L'EXTRAIT SUIVANT du rapport des juges des préparations chimiques à la cinquième exposition de l'ASSOCIATION CHARITABLE DES ARTISANS DE MASSACHUSETTES, tenue à Boston en septembre 1847:—

Le sirop de Salsepareille, tel que préparé par le Dr. Corbett de la société des quakers, de Canterbury N. H. a été examiné avec soin. Il est appuyé par les

noms des médecins les plus distingués du pays, et le comité connaissant sa composition ne peut qu'exprimer sa confiance dans son efficacité. Les ingrédients qui entrent dans sa composition ont un caractère si utile et si rénovateur que le comité croit devoir déclarer que c'est la meilleure préparation de Salsepareille qu'on connaisse jusqu'ici et comme telle lui accorde un diplôme.

JOHN W. WERSTER, M. D. Professeur de chimie au collège de Harvard MARTIN GAY, M. D. Chimiste Boston. J. V. C. SMITH, M. D.

Et rédacteur du Journal de Médecine et de chirurgie de Boston. De E. R. Peaslee, M. D. professeur d'anatomie et de physiologie, au collège de Dartmouth et professeur d'anatomie et de chirurgie à l'école de médecine de Brunswick, Hanover N. H. 23 décembre 1847.

Je connais le sirop composé et concentré de Salsepareille préparé par le Dr. Corbett de la société des quakers depuis environ quatre ans lorsqu'il fit connaître à la société médicale de New Hampshire la composition précise de ce médicament. On pensa de suite que la formule publiée alors par le Dr. Corbett ne pouvait manquer d'être un remède précieux, dans tous les cas où les effets particuliers de la Salsepareille sont requis. Cette espérance s'est pleinement réalisée. Il possède une efficacité particulière dans certaines maladies de la peau et de l'appareil digestif et dans les affections scrofuleuses en général. Les ingrédients ajoutés à la Salsepareille dont il renferme une plus grande quantité qu'aucune autre préparation dont je me sois encore servi, augmentent ses effets altératifs, le rendent diurétique et dans la plupart des cas légèrement laxatifs. Je recommande aux médecins comme supérieur à tout sirop de Salsepareille que j'ai encore employé pour les cas qui requièrent l'emploi de ce remède, les médecins seuls étant selon moi capables de discerner les circonstances précises dans lesquelles il doit en être fait usage.

E. R. PEASLEE, M. D. Monsieur Edward Prinley & Cie:— Messieurs:—Avec une bouteille de l'extrait composé et concentré de Salsepareille, j'ai reçu une copie de sa formule pour le préparer.

L'analyse m'a prouvé l'existence des substances actives indiquées et les bonnes qualités de cette préparation. La formule montre l'union de quelques-unes de nos meilleures racines indigènes avec les substances médicinales les plus en réputation et le sagement pas de composé métallique. Pour les guérisons dans lesquelles les propriétés de la Salsepareille sont recherchées, cette préparation devrait avoir la préférence en conséquence des soins et de l'attention avec lesquels elle est composée.

Je suis, etc. ANG. R. HAYES, M. D. Chimiste de l'Etat de Massachusetts. Mars 16 1848. De M. Parker Cleveland L. D. premier professeur de Chimie, de Pharmacie, de Minéralogie, de Géologie et de Physique du collège de Brunswick, Maine. Brunswick Maine, 8 avril.

Messieurs E. Brinley & Cie. Messieurs:—J'ai examiné votre formule pour la préparation du composé concentré de l'Extrait de Salsepareille. Connaissant les propriétés de ses ingrédients et les heureux effets qu'ils ont produits tels que certifiés par les principaux médecins et chimistes du pays, et que j'ai pu reconnaître suffisamment moi-même, je suis entièrement convaincu que cette médecine possède une grande efficacité pour la guérison d'un grand nombre de maladies, particulièrement celles pour lesquelles on conseille de l'administrer. Outre la Salsepareille cette préparation renferme des ingrédients précieux.

Je suis, respectueusement etc. P. CLEVELAND, M. D.

AU DR THOMAS CORBERT, Cher monsieur:—En réponse à vos questions touchant votre sirop composé de Salsepareille, je vous dirai qu'il y a environ huit bouteilles et j'en ai eu depuis ce temps plus de cent bouteilles, et mes patients s'en sont procurés d'ailleurs de cinquante à cent autres. Je l'emploie dans mon institution orthopédique de préférence à toute autre préparation de Salsepareille.

Dans l'éruption spinale, plusieurs espèces de maladies éruptives de la peau et de maladies des hanches, dans un état d'ulcération jointes à des dispositions scrofuleuses, c'est un remède des plus précieux. Dans les ulcères mal conditionnés et scrofuleux les effets en sont excessivement heureux la santé s'améliore rapidement et les ulcères sont vite guéris. Elle agit comme tonique, tranquillement et comme laxatif. Jusqu'à ce que je trouve un meilleur composé, j'espère être entièrement approvisionné par vous ou vos agents avec respect et estime—

ALANSON ABBE, M. D. Boston, 21 février 1848.

A vendre en toute qualité par E. BRINLEY & Cie. Boston, Mass.

Ainsi par leur agent. JOSEPH BOWLES, Salle médicale marché de la Haute-ville, Québec.

Québec, 15 novembre 1848.